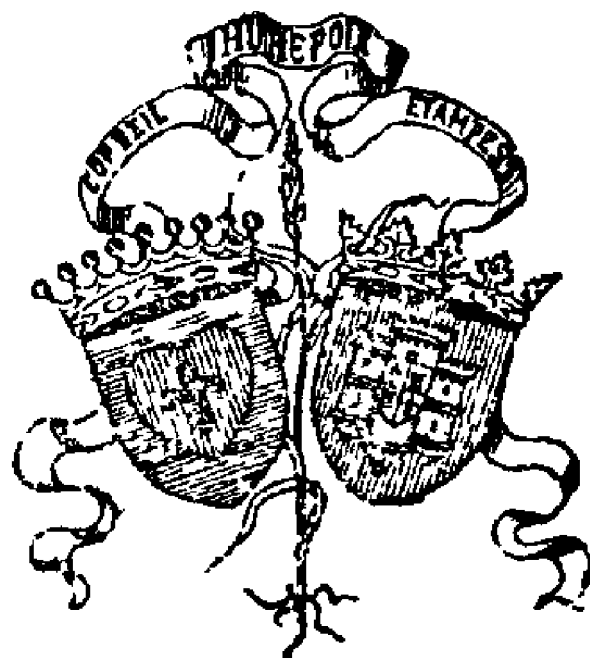


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

19^e Année — 1913

2^e LIVRAISON



PARIS

A. PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMXIII

LE VOYAGE
DE
LOUIS XIV ET D'ANNE D'AUTRICHE
PENDANT LA FRONDE

DU 2 OCTOBRE 1651 AU 21 OCTOBRE 1652

La Fronde (1648-1652) eut deux phases : la première, dite la vieille Fronde, ou Fronde des magistrats ; la deuxième, dite la Fronde des Princes.

Chose remarquable, Condé fut parmi les Frondeurs dans la seconde phase, après avoir été contre eux dans la première, et Turenne fut pour eux dans cette première et contre eux dans la seconde.

Le rôle extraordinaire joué par Paul de Gondi, dit le cardinal de Retz, a permis à l'historien Saint-Foix d'observer qu'il eut toutes les grandes qualités qu'il voulut avoir, mais qu'il n'eut point celles d'un évêque, d'un citoyen et d'un honnête homme.

Le résultat le plus clair, si les frondeurs avaient triomphé, eut été la fin de la Monarchie, à laquelle les magistrats voulaient enlever ses pouvoirs et les Princes ses provinces.

La jeune Fronde devait naître avec la lutte de Condé contre Mazarin, un moment réconcilié avec le Parlement, mais devenu de nouveau l'objet de la haine des anciens et des nouveaux Frondeurs.

Anne d'Autriche et le jeune Prince se trouvèrent dans la nécessité de faire sortir leur ministre du royaume, qui se retira du côté de Liège, puis dans l'Electorat de Cologne au mois de mars 1651, tout en conservant avec Louis XIV une correspondance étroite pour la direction des affaires.

Cependant, le 5 septembre 1651, celui-ci atteignit ses treize ans, c'est-à-dire l'âge auquel Charles V avait fixé la majorité des rois de France.

Le 7, Louis XIV déclara au Parlement qu'il entendait prendre en mains le gouvernement.

La reine en profita pour lui faire faire, ainsi qu'à son frère le duc d'Anjou (devenu plus tard le duc d'Orléans), le voyage dont nous

allons essayer de tracer l'itinéraire ainsi que les péripéties qui devaient l'accompagner.

A cette époque la Cour avait à se diriger ou vers Stenai, Damvilliers et Clermont sur l'Argone, places dépendant de Condé et des autres Princes, ou à marcher sur Bourges et Bordeaux, qui suivaient leur parti. La reine inclinait pour les premières villes à cause du voisinage de Mazarin. Le ministre Châteauneuf, pour l'en éloigner, conseilla la marche sur Bourges et ce fut cet avis qui l'emporta. En conséquence, le 2 octobre la Cour partit de Paris, qu'elle confia au garde des sceaux Mathieu Molé, Président du Parlement et au surintendant des Finances.

Dès le 26 septembre une lettre du roi avait annoncé aux échevins de Bourges sa venue prochaine.

Sa première station fut à Fontainebleau, d'où il alla, en passant à Ferrières, à Montargis.

En cette ville, il apprit que le prince de Conti avait fait arrêter et mettre en la grosse tour de Bourges Claude Biet, maire de Bourges et ancien lieutenant-général au bailliage du Berri. La reine hésitait à continuer le voyage, mais Châteauneuf insista, disant que si on reculait, les affaires du roi seraient perdues. Son avis prévalut et il quitta la Cour pour retourner à Paris travailler avec Molé et le surintendant des Finances.

Le roi arriva deux jours après à Gien et y reçut, le 4 octobre, le fils de Biet qui le tint au courant des menées à Bourges de Conti, du duc de Nemours et de madame de Longueville et repartit avec des instructions : le roi demandait que la ville déclarât si elle voulait le recevoir.

En entrant à Aubigny le 5, la reine fut si heureuse des assurances de fidélité que lui apportait de la part des habitants le conseiller Blénau, qu'elle lui laissa à peine achever sa harangue.

Le roi y reçut une députation de Bourges l'assurant de l'obéissance de la ville. Il en apprit le départ des trois Frondeurs qui avait eu lieu le mercredi 4 octobre à dix heures du soir. Ils étaient allés se renfermer au Château de Montrond, voisin de Saint-Amand. Les députés le sollicitèrent à venir à Bourges et à y faire abattre la grosse tour, construite sous le règne de Philippe-Auguste.

Le 6, la Cour arriva à La Chapelle d'Angillon. Le roi y coucha dans le château bâti par Sully ¹.

1. « J'apprends (écrivait Henri IV à Sully) que vous faites bâtir à La Chapelle. Je vous

Le 7, la Cour devant faire son entrée à Bourges entre trois et quatre heures, un exempt des gardes du corps et les échevins sommèrent de la Rozière, gouverneur de la grosse tour, de la rendre, ce qu'il fit après avoir cependant manifesté, d'abord, la volonté de ne le faire qu'aux mains de Sa Majesté elle-même.

A l'heure ci-dessus indiquée la Cour se présenta à la porte S^t Privé, fut reçue au son des cloches et alla se loger dans la maison de Jacques Cœur, propriété à cette époque de Châteauneuf, comme faisant partie du Marquisat de Châteauneuf-sur-Cher.

Le régiment de la reine occupait la ville.

Les Echevins et officiers de la garde bourgeoise furent réorganisés.

Le 8, des Lettres royales déclarent rebelles et criminels de lèse-majesté Condé, Conti, Nemours, La Rochefoucault et la duchesse de Longville, lesquels, à la nouvelle de l'arrivée du roi à Bourges, étaient sortis de Montrond pour aller en Guyenne. Le Parlement de Paris ne s'empressa pas cependant d'enregistrer ces Lettres.

Le même jour, Clérambault, comte de Palluau, gouverneur du Berri, fut chargé de faire le siège du château de Montrond.

Le 13, les Magistrats de Bourges furent présentés au roi.

La présence de Louis XIV à Bourges fut l'occasion d'en faire disparaître le vieux donjon féodal de Philippe-Auguste à la grande satisfaction des habitants. Louis XIII en avait fait espérer la démolition, Louis XIV l'accorda. Il fit don à la ville de tous les matériaux ainsi que des places, enceintes, bâtiments et jardins sur lesquels il était assis, et préluda lui même à la destruction de l'édifice en en arrachant deux pierres. (Raynal, histoire du Berri).

Avant de quitter Bourges, le 25 octobre, le roi laissa au comte de Palluau onze à quinze compagnies du régiment des gardes et ce qu'il avait de cavalerie l'accompagnant pour assiéger S^t Amand et le château de Montrond, et chargea Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, d'aller combattre Condé en Guyenne.

Puis il prend la direction de Poitiers, d'où il se proposait de surveiller ce qui se passerait du côté de Bordeaux.

Le 26 octobre il coucha à Issoudun et le 27 à Châteauroux. La

« envoie six mille livres pour vous aider à faire quelque chose de bien, comme étant
« votre ami et l'ami des bâtisseurs ».

cour n'y descendit pas au château Raoul, propriété du prince de Condé, mais à l'hôtel dit du Dauphin ¹.

Après Châteauroux, le roi traverse Buzançois, Le Blanc où il se trouve le 29 et arrive à Poitiers le 31 octobre 1650.

Étant en cette ville, il autorise le 17 décembre Mazarin à rentrer en France, ce qui fut cause que le Parlement trois jours après déclara ce dernier criminel de lèse majesté et offrit 150.000 livres à qui le livrerait mort ou vif.

Le 27 décembre, le roi rappelle de Paris à Poitiers le premier Président du Parlement Molé, garde des sceaux, et le surintendant des Finances.

Cependant Mazarin qui avait franchi la frontière le 24 décembre à la tête d'une armée de 6.000 hommes, formée dans le pays de Liège et que commandait le maréchal d'Hocquincourt, s'avancait vers Poitiers, sans que les trois Conseillers du Parlement, envoyés en Champagne pour soulever, mais sans succès, les populations contre ces défenseurs du roi auquel son ministre entendait exprimer sa reconnaissance des grandes obligations qu'il lui devait.

Louis XIV alla au devant de lui jusqu'à une lieue de la ville et le conduisit chez la Reine que l'impatience avait retenue plus d'une heure à une fenêtre pour le voir arriver.

Ceci se passait le 28 janvier 1652, jour que Mazarin reprit son rôle de ministre.

Le sort du roi et celui de l'armée allaient désormais devenir inséparables.

Le 2 février 1652, Turenne et son frère le duc de Bouillon viennent à Poitiers offrir leur service au roi.

Dans les premiers jours de ce mois, la Cour séjourne à Saumur pendant que l'armée amenée par Mazarin entre dans l'Anjou, prend Angers et Pont-de-Cé où d'Hocquincourt a pour adversaires Rohan et Beaufort.

Le 12 février, le roi est à Tours, remontant la direction d'Orléans. Le 12 mars, Duplessis-Bellièvre prend Saintes pour le roi, qui ce jour quitta Tours pour aller à Amboise, d'où le 15 mars il s'en va à Blois.

Le 27 mars, la Cour part de Blois, couche à Cléry et se dirige sur Iarzeau et Sully où elle se trouve aux fêtes de Pâques.

¹ FAUCONNEAU-DUPRESNE, *Histoire de Châteauroux*.

Le même jour. 27 mars, Mathieu Molé se présente avec le Conseil du roi aux portes d'Orléans et demande à y entrer au nom du roi, mais mademoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, trouve moyen, malgré la résistance des officiers municipaux, de s'y introduire et le Conseil fait savoir à Molé qu'on ne pouvait le recevoir.

Cependant Beaufort, qui commandait le régiment du duc d'Orléans, attaque le pont de Jargeau. Heureusement Turenne, avec le peu de troupes qu'il se trouvait avoir sous la main, le repousse, fait rompre le pont et va se saisir de Gien, manœuvre qui ouvrait la marche sur Paris, et le 30 mars fait loger la Cour à Gien, en laissant cependant ses équipages à Sully, dans la crainte d'être obligés de repasser la Loire.

La Cour venait, grâce au combat qui avait duré trois heures et qui avait amené la défaite de Beaufort, d'échapper à un grand danger, c'est-à-dire à l'enlèvement possible du roi, de la reine et de Mazarin.

Turenne avec une partie de l'armée se place à Briare et d'Hocquincourt à Bléneau.

De leur côté les rebelles avaient, le 29 mars, tenu un Conseil de guerre : Nemours voulait qu'on allât au secours de Montrond et de la Guyenne ; Beaufort, d'accord avec mademoiselle de Montpensier, qu'on restât au nord de la Loire. Leur avis l'emporta et il fut question de conduire l'armée à Montargis.

Sur ces entrefaites et dès avant le premier avril la Cour apprit que Condé, qui avait trouvé dans d'Harcourt un adversaire habile et supérieur en forces, allait arriver.

Parti sous un déguisement (il était censé le valet de l'un des sept Frondeurs l'accompagnant) le 24 mars d'Agen, il avait laissé Conti pour le remplacer. Il avait passé la Loire à La Charité et était arrivé à Lorris-en-Gâtinais le 31, après un voyage souvent périlleux.

Son premier soin fut d'occuper Montargis, pour fermer à l'armée du roi la route de Paris.

Le 7 avril, à la nuit, il attaqua les quartiers d'Hocquincourt, qui les avait trop espacés (comme le lui avait observé Turenne). Les pertes qu'il lui fit subir furent telles que la Cour eut un moment la volonté de couper le pont de Gien et de s'enfuir à Bourges. Mais Turenne survint, déclarant qu'il fallait vaincre ou que le roi était perdu ! Il force Condé à abandonner sa poursuite contre Hocquincourt et à marcher contre lui.

A cet effet, la nuit du 8 avril, il concentre sur Bléneau avec les

troupes qu'il avait à Briare ce qu'il peut rassembler de celles dispersées par Condé. Celui-ci comptait 12.000, Turenne n'en avait que 4.000. Les deux adversaires se rencontrèrent entre les bois du lieu dit Dreux et l'étang des Gilons, offrant entre eux une espèce de défilé. Turenne s'y engage d'abord puis s'en retire pour occuper notamment une éminence voisine qu'il avait garnie d'une batterie d'artillerie (Condé n'avait pas de canons). Celui-ci s'engagea à son tour dans ce défilé, mais, avant d'avoir pu atteindre le champ nécessaire pour développer son infanterie et sa cavalerie, il est attaqué par son adversaire dans le défilé même encombré par les siens. Condé finit par trouver un terrain plus favorable et le combat dura jusqu'à la nuit ; puis, chacune des deux armées se retira ¹.

Pendant qu'il se livrait, les principales préoccupations du maréchal Duplessis-Bellièvre, commandant de l'escorte du roi, étaient de mettre ce dernier hors du danger d'être enlevé ; Mazarin montrait une grande inquiétude ; la reine, conservant son sang-froid, ne permit pas à ses femmes d'omettre une seule boucle de ses cheveux, elle dîna à son heure ordinaire d'aussi bon appétit et aussi tranquillement que si elle n'eût couru aucun risque, et quand Turenne vint annoncer le résultat de la journée, elle sut le remercier en lui disant en pleurant : « Vous avez sauvé l'État : sans vous il n'y aurait pas « une seule ville qui n'eût fermé ses portes à la Cour ! »

Dès le 11 avril, Condé était parti pour Paris dans l'espoir d'entretenir, avec le concours du duc d'Orléans, la rébellion, et son armée, quittant Montargis, se dirigea sur Etampes où elle entra le 25 avril par la porte Saint-Pierre.

Ce ne fut que le 17 que la Cour, quittant Gien, alla coucher au château de Saint-Fargeau et le 18 à Auxerre.

Le 19, une lettre du roi fait défendre au corps de ville de Paris de ne tenir aucune assemblée avant l'arrivée de Sa Majesté, voulant y être présente en personne.

Le 22, le roi est à Melun, où il mande le maréchal de L'Hopital, gouverneur de Paris, et le Prévôt des marchands.

Le 23, il couche à Corbeil. Turenne voulait, de cette ville, conduire le roi à Paris ; mais Mazarin ne fut pas de cet avis.

Le 26 avril, le roi arriva coucher à Thilly. Le 27, la Cour arrive à Saint-Germain-en-Laye, où, le 28, elle reçoit une députation des

1. Voir un article du comte de Cosnac aux annales de la Société historique du Gâtinais, tome 3 [1885] intitulé : *Le Combat de Bléneau*.

Princes, composée de Rohan, Chavigny et Goulas, lesquels furent admis dans la balustrade du lit de la Reine, et le roi les conduisit à Mazarin, avec lequel ils conférèrent. Celui-ci leur déclara que la volonté expresse du roi et de la Reine était de le conserver comme premier ministre. Le Parlement promettait son concours à Condé s'il ne demandait que l'expulsion de Mazarin et posait les armes.

Cependant, Turenne ayant appris que l'armée des Princes devait être passée en revue à Etampes en l'honneur de mademoiselle de Montpensier revenant d'Orléans, partit de nuit avec d'Hocquincourt de la petite ville de Châtres¹ et surprit les troupes ennemies comme elles rentraient en ville. Ils leur infligèrent une perte de 3.000 hommes, soit en morts soit en prisonniers. Après quoi les deux maréchaux rentrèrent à Châtres en traversant Etréchy.

Turenne, resté depuis seul chef de l'armée, d'Hocquincourt ayant été envoyé en son gouvernement de Péronne, dirigea ses coureurs sur Palaiseau, Bourg-la-Reine et Villejuif et le 9 mai occupa Saint-Denis.

Les 6 et 7 mai la Chambre des Comptes a audiencé du roi, l'invitant à ordonner la paix sans qu'il soit parlé de Mazarin. Le roi écouta les remontrances arrêtées par les Cours Souveraines et par le Corps de ville de Paris, mais ajourna sa réponse.

Le 9 mai le roi apprend que Montrond est à la veille de se rendre. Il ne devait le faire que le 1^{er} septembre 1652.

Le 10 mai, le duc d'Orléans annonce que l'accommodement n'était pas fait, qu'il était arrivé quelque bagarre à Etampes, que le duc de Lorraine venait pour la cause commune et que tous n'entendaient qu'à chasser Mazarin.

Condé, d'accord avec le duc d'Orléans, proposa au Parlement d'éloigner leurs troupes de Paris si la Cour consentait à en faire autant. Les populations, en effet, se plaignaient de leurs hostilités inévitables. Le Parlement le fit savoir au roi. Mais le 11 mai les troupes royales, loin de se retirer, attaquaient le pont de St-Cloud et sur la nouvelle que la garnison chargée de sa défense avait repoussé l'attaque, Condé alla emporter d'assaut St-Denis, mal gardé par les Suisses. Turenne reprit la ville le lendemain, secondé par les habitants eux-mêmes.

La Cour, pour calmer le peuple, revint à la convention qui interdisait aux troupes d'approcher de la capitale.

1. Devenue Arpajon en 1720.

Le 24 mai, elle alla de St-Germain à Corbeil et c'est ce même jour que Turenne alla assiéger Etampes à la tête de 10.000 hommes. Tavannes, lieutenant de Condé, n'en comptait plus que 6 à 7.000. Il commandait les troupes de Condé, Valon celles du duc d'Orléans et Clinchamp les Espagnols.

Le 28, le roi sortit de Corbeil avec Mazarin, le duc de Bouillon et le maréchal de Villeroy pour se rendre à ce siège.

Il se logea au château de Brières-les-Scellés, appartenant alors à Henri de Mazis. Ce château n'existe plus ¹.

Maxime de Montrond, dans ses essais historiques sur la ville d'Etampes (1836), raconte que le roi, voulant passer d'un quartier à un autre, envoya prier Tavannes de ne point faire tirer le canon pendant qu'il passerait près de la ville. N'ayant point reçu de réponse, il alla où il voulait aller, mais quelques boulets passèrent près de lui et il demanda à Delaporte, son premier valet de chambre, s'il avait eu peur. Celui-ci répondit que non, et qu'ordinairement on n'avait point peur quand on n'avait pas d'argent. Le roi l'entendit bien et se prit à sourire ; mais personne n'en devina la cause. Le roi voyait quantité de soldats malades ou estropiés qui couraient après lui, demandant de quoi soulager leur misère sans qu'il ait un seul douzain à leur donner, de quoi tout le monde s'étonnait. L'explication s'en trouve dans les Mémoires de Delaporte. Comme le roi partait de Corbeil, pour voir ce qui se passait au siège, l'intendant des Finances de la Vieuville lui faisait remettre cent louis d'or, tant pour ses menus plaisirs que pour en faire des libéralités aux soldats estropiés. Le roi appela alors Delaporte et lui dit qu'on les avait mis dans ses poches, mais qu'ayant la botte haute il aurait peine à les garder. Delaporte lui répondit qu'ils étaient aussi bien dans ses poches que dans les siennes. Mais cela ne se trouva pas vrai dans la suite. En effet, quand de Corbeil le roi alla coucher au Menil-Cornuel, Delaporte, lorsque tout le monde fut retiré (Moreau, premier valet de garde-robe, l'ayant prié, sachant que le roi avait de l'argent, de lui demander les onze pistoles que lui, Moreau, avait avancés pour l'achat des gants fait à St-Germain pour Sa Majesté, tout le monde ayant besoin de son petit fait), Delaporte, disons-nous, fit part au roi de la commission dont il l'avait chargé. A quoi le roi répondit tristement qu'il n'avait plus d'argent ! Delaporte lui demanda s'il avait joué avec le Cardinal. Sur la réponse que non et

1. Voir *Etampes pittoresque* de MAXIME LEGRAND.

plus Delaporte le pressait pour savoir ce qu'il en avait fait et moins le roi avait envie de le dire. Enfin, raconte Delaporte, je devinai, et lui dis : n'est-ce point M. le Cardinal qui vous a pris votre argent ? Il me dit oui, mais avec un chagrin si grand qu'il était aisé de voir qu'il ne lui avait pas fait plaisir de le lui prendre et moi de lui demander ce qu'il en avait fait.

Le 1^{er} juin le roi est de retour à Corbeil, venant de Menil-la-Racoin, le siège d'Etampes continuant.

Dom Basile Fleureau, dans ses Antiquités de la ville et du duché d'Etampes, ouvrage paru en 1683, donne d'intéressants détails sur ce siège. Mais l'intervention du duc de Lorraine le fit lever. « Si l'on
« eut (dit Dom Basile Fleureau) continué le siège huit ou dix jours,
« les assiégés eussent été sans doute contraints de se rendre ».

« Les Princes n'étaient pas moins fâchés de la perte de leurs
« troupes, qui diminuaient tous les jours, que les Espagnols de l'en-
« tière ruine des leurs qu'ils prévoyaient inévitable si elles n'étaient
« secourues ; de sorte que la même raison qui obligea les princes
« à demander aux Espagnols d'envoyer le duc de Lorraine à leur
« secours les porta eux-mêmes à la leur accorder aussi dans leur
« propre intérêt.

« Le duc s'obligea donc à entrer en France et à faire lever le
« siège pour dégager leurs troupes. Le duc d'Orléans, le prince de
« Condé et tous les autres seigneurs de leur parti, allèrent au devant
« de lui jusqu'au Bourget et l'accompagnèrent à son entrée dans
« Paris. Il y visita plusieurs seigneurs et dames, entre autres la du-
« chesse de Chevreuse. Cette dame, d'un bel esprit et adroite à se
« démêler d'une grande affaire, se prévalut de la jalousie naturelle
« à la maison de Lorraine contre les Princes du sang pour lui faire
« comprendre qu'il ne devait pas secourir ceux pour lesquels il était
« venu, puisqu'il n'en tirait aucun avantage personnel. Il fut si pé-
« nétré du discours de cette dame qu'il résolut de s'en retourner
« sur ses pas pourvu qu'on levât le siège d'Etampes.

« M. de Châteauneuf ayant été averti de la bonne disposition du
« duc en donna aussitôt avis à la Cour, d'où l'on lui envoya un
« pouvoir, en vertu duquel il traita secrètement avec lui que pour
« le mettre à couvert de sa promesse et de tout blâme qu'il pourrait
« encourir de la part des Espagnols, on lèverait le siège d'Estampes
« sous prétexte que l'état présent des affaires du roy l'exigeait et que
« le lendemain de la levée du siège il partirait pour s'en retourner

« à la frontière et qu'on lui fournirait des étapes convenables.

« Ce traité ¹ fut exécuté de la part du roy, mais le duc de Lorraine
« temporisa pour complaire aux Princes qui luy firent entendre
« qu'encore que le siège fut levé, néanmoins leurs troupes ne pou-
« vaient quitter Estampes pour se rendre à Paris sans crainte d'être
« incommodées dans leur marche ou même défaites par l'armée du
« roy placée entre les deux villes.

« Le Conseil du roy, ennuyé des délais du duc de Lorraine, réso-
« lut de le contraindre de vive force à se retirer, et l'office en fut
« donné au vicomte de Turenne ; celui-ci se mit aussitôt en marche.
« En fin de compte un courrier du cabinet du duc d'Orléans arriva
« porteur d'un ordre au comte de Tuvannes de décamper au plus
« tôt pour se rendre avec ses troupes aux environs de Paris que les
« Princes espéraient par ce moyen maintenir dans leur party en
« même temps qu'ils pourraient en faire éloigner le roy. Le 23 juin
« à cinq heures du soir la ville d'Estampes fut entièrement vide de
« l'armée qui y avait séjourné deux mois entiers.

« Elle se trouva presque vide d'habitants, parce que plusieurs
« étaient morts et que d'autres s'étaient absentés ; de ceux qui res-
« taient la plus grande partie était languissante et malade ».

Cette ville, qui devait se ressentir pour longtemps des désastres causés par le siège, allait trouver dans Saint Vincent de Paul, cet apôtre de la charité chrétienne, un premier et puissant réparateur de ces désastres.

Cependant la Cour avait quitté Corbeil et était allé à Melun le 8 juin.

Le 16 juin, le roi y reçoit les députés du Parlement. Il déclara qu'il pourrait permettre à Mazarin de se retirer, mais après que justice lui fut rendue et qu'avant tout les Princes devaient donner des garanties de leur désarmement, de la soumission de leurs partisans et de la rupture de leurs traités avec les étrangers. Le rapport de cette réponse devait être l'objet au Parlement d'une séance dans laquelle les Princes déclarèrent être prêts à s'exécuter si le roi éloignait Mazarin, ce qui fut cause que le peuple las de souffrir se livra à une émeute, à la suite de laquelle le Parlement suspendit ses séances. Cette émeute du 25 juin devait être, avec l'incendie de l'hôtel de ville du 4 juillet, l'objet de la part du roi d'une réserve

1. Portant la date du 7 Juin 1652.

contre leurs auteurs reconnus coupables : la foule devenue furieuse avait en effet chargé les magistrats à coups de poings, de bâtons et même de fusils : aucun ne fut tué, mais beaucoup furent blessés ou gravement maltraités.

La Cour, dans les derniers jours de juin, quitta Melun pour aller à Saint-Denis, avec l'armée qui comptait outre les 10 000, commandés par Turenne, 3 000 autres amenés de Lorraine par le maréchal de La Ferté. Un pont de bateaux fut jeté sur la Seine à Epinai, afin de tourner la position de Condé campé à St-Cloud.

Le 1^{er} juillet, une députation du Parlement vient à Saint-Denis ; la reine lui fait accueil.

Le Prévôt des marchands, les Echevins avaient promis au roi de ne pas laisser l'armée de Condé entrer dans Paris

Condé, qui n'avait que 6 000 hommes à opposer aux 12.000 de Turenne et jugeant qu'il ne pouvait se maintenir à Saint-Cloud, en partit le premier juillet au soir pour se poster à Charenton, au confluent de la Seine et de la Marne. Mais Turenne sut l'empêcher d'atteindre Charenton et Condé, après avoir contourné les faubourgs du nord de Paris, dut s'arrêter dans le faubourg Saint-Antoine pour y recevoir l'attaque de Turenne. C'est là que se livra la bataille dite de Saint-Antoine.

Pendant que la Reine priait en l'église des Carmélites de Saint-Denis, le roi, des hauteurs de Charenton, assistait aux péripéties de la lutte ; Mazarin l'accompagnait. Condé semblait devoir succomber, n'ayant puse faire ouvrir la porte Saint-Antoine ; ses pertes en morts et en blessés devenaient énormes

Mais Mademoiselle de Montpensier, qui suivait la lutte avec passion, venait d'arracher à son père l'ordre suivant : « De par Monseigneur, fils de France, oncle du roi, duc d'Orléans... il est ordonné au sieur de Louvière, gouverneur du château de la Bastille, de favoriser de tout ce qui sera possible les troupes de son Altesse Royale, et de faire tirer sur celles qui paraîtront à la vue du dit Château. Fait à Paris, le deuxième juillet 1652. Signé Gaston ».

Le canon de la Bastille tiré sur l'ordre de Mademoiselle de Montpensier et l'ouverture de la porte Saint-Antoine commandée par elle sauvèrent Condé et son armée. Pour ne pas être pris entre deux feux Turenne dut se retirer.

En entendant le premier coup de canon, Mazarin, debout près de Louis XIV à cheval, s'était écrié : voilà un coup de canon qui a tué

son mari ! Mademoiselle de Montpensier avait, malgré la différence d'âges, la prétention d'épouser Louis XIV !

Le 4 juillet eut lieu à l'hôtel de ville de Paris une assemblée générale de ses plus notables habitants, provoquée par Condé qui entendait y faire voter l'union de la ville avec le parti des Princes. La délibération n'ayant pas, dès le début, pris une tournure favorable à cette solution, il s'en suivit à l'instigation des Princes une émeute accompagnée d'assassinats et d'un commencement d'incendie à l'hôtel de ville. La paille au chapeau était le signe de ralliement pour les conjurés.

Cependant les Espagnols et le duc de Lorraine redevenant menaçants, la Cour songea à se retirer en Normandie, mais le duc de Longueville manifesta la volonté d'interdire l'entrée de Mazarin dans sa province. Lyon fut alors considéré comme pouvant remplacer Rouen. Mais Turenne observa que ce serait abandonner aux rebelles la moitié du royaume.

Sur cette objection, la Cour qui était alors à St Denis se retira à Pontoise le 17 juillet et l'armée alla camper à Compiègne, sauf à la dernière extrémité à se retirer dans une des places de la Somme¹.

Le Parlement ayant, le 20 juillet, sous la pression de Condé et du duc d'Orléans, toujours en haine de Mazarin, nommé Gaston Lieutenant général et Condé commandant des armées par 74 voix contre 69, le roi le 31 juillet cassa les actes ci-dessus et transféra le Parlement à Pontoise. Les deux Présidents, Novion et Lecoigneux, répondirent à cet appel avec une vingtaine de conseillers.

Le 7 août eut lieu la première séance du Parlement transféré à Pontoise. Il s'y trouva deux Présidents à mortier de la grande chambre, trois Présidents aux Enquêtes, quinze Conseillers et le Procureur général.

Sous la présidence de Mathieu Molé, le Procureur général conclut à ce que le roi fut supplié de congédier le Cardinal pour ôter tout prétexte de guerre en son état.

Le 9 août, les Princes vont au Parlement de Paris qui casse tout ce qui a été fait à celui de Pontoise et entend exclure de son sein ceux de ses membres qui sont à Pontoise.

Le 12 août, le roi, sur les remontrances du Parlement siégeant à Pontoise, signa le congé du cardinal de Mazarin.

Le 19 août, la Cour va de Pontoise à Compiègne, d'où Mazarin

1. HENRI MARTIN, *Histoire de France*, tome 12, pages 422 et 423.

sort de France, et d'accord avec le roi se retire à Bouillon, c'est-à-dire à deux pas de la frontière.

Le 20 août, le roi déclare tous offices vacants et supprimés et toutes survivances abolies, si ceux qui les possèdent ne se rendent au Parlement transféré à Pontoise.

Le 22, le Parlement supplie le roi d'éloigner les troupes, de donner une amnistie générale et de revenir à Paris.

Le 26, étant à St Germain, le roi accorde cette amnistie générale.

Le 29, la Cour des Aides est mise en demeure de se rendre à Pontoise.

Le premier septembre le château de Montrond capitule. Le roi en reçoit la nouvelle à Compiègne, le 4 septembre. Cette forteresse fut démantelée sauf une tour qui n'a été abattue que vers 1840.

Le 4 septembre, douze chanoines de Notre-Dame attendent comme députés de leur chapitre qu'un passe-port leur soit envoyé pour aller à Compiègne supplier le roi de rentrer dans Paris.

Les six corps des marchands de Paris travaillent fort à faire aussi semblable députation dans le même but.

Le 5 septembre, il est décidé qu'une députation du corps de la ville de Paris serait envoyée au roi pour solliciter son retour.

Le 9, Gondi va avec son clergé à Compiègne pour supplier le roi de rentrer à Paris ; celui-ci répondit qu'il désirait y retourner, mais que c'était aux Parisiens de se délivrer des obstacles qui empêchaient son retour.

Le 12, Gondi reçoit des mains du roi le chapeau du cardinal et le 13 dans la soirée il a audience secrète dans l'oratoire de la reine à laquelle il fit grandes protestations de fidélité au roi et d'affection au cardinal de Mazarin (Gondi s'était dès avant engagé vis à vis la Cour à troubler l'union qui existait entre le duc d'Orléans et Condé).

Le 23, la Cour des Aides rend un arrêt portant qu'elle sortira de Paris, pour obéir à la translation de ses séances ordonnée par le roi.

Le 23 septembre, la Cour part de Compiègne, couche à Creil-sur-Oise, et s'en va à Mantes, d'où le 27 elle annonce que le lendemain 28 elle sera à Pontoise. Elle éprouvait le besoin de se rapprocher de Paris : avant de quitter Compiègne, elle avait reçu l'avocat général venant lui annoncer que Paris demandait le retour du roi. D'un autre côté le 24 Septembre les députés des six corps des marchands qui voulaient aller trouver le roi, avaient été autorisés à se rendre près de lui et Broussel, qui était devenu Prévot des marchands, avait donné

comme tel sa démission, ne voulant pas, avait-il dit, être un obstacle à la réconciliation du corps de ville avec le roi.

Cette assemblée provoquée par les six corps des marchands le 24 septembre, et qui se tint au Palais royal, avait dénoncé Condé comme la cause de tous les maux dont souffrait la France.

« Il s'y entassa plus de 4.000 personnes, bourgeois, conseillers du « Parlement, gentils hommes et menu peuple, on y vota le refus de « toute taxe imposée par les princes, une députation au roi pour le « prier de revenir à Paris, le droit de courir sus aux troupes de « Condé et l'adoption du *ruban blanc* ou du *papier* au chapeau « comme signe de ralliement, au lieu de la paille que l'artifice et la « tyrannie du prince avaient fait porter à tous les habitants de Paris¹ .

Le 25, les Colonels de la garde bourgeoise de Paris envoient une députation au roi.

Le 27, la députation des six corps de marchands de Paris se présente au roi et en rapporte une amnistie, rectifiant celle donnée le 26 août, en ce sens qu'en sont exclus les coupables des assassinats et incendie du 4 juillet et de l'émeute du 25 juin.

Le 4 octobre, Turenne qui à Villeneuve-Saint-Georges surveillait et tenait en échec le duc de Lorraine, en décampe pour aller à Corbeil.

Le 11 octobre, Beaufort démissionne comme gouverneur de Paris.

Condé, dont l'avidité et l'esprit de domination avaient lassé et irrité les Parisiens, finit par prendre, avec le duc de Lorraine, le chemin de la Flandre en passant par la Picardie.

Après son départ de Paris le 18 octobre, une députation du clergé de Paris se présente au roi, puis celle des six corps des marchands qui, à Pontoise, le pria de revenir à Paris. Enfin les colonels des quartiers, un bourgeois et un officier de chaque compagnie, au nombre de 149, allèrent à Saint-Germain pour lui faire la même prière ; le roi et le duc d'Anjou les visitèrent pendant le dîner qui leur fut servi. Le roi leur annonça qu'il serait au Louvre le 21 octobre.

« Le 19, le maréchal de L'Hopital, ancien gouverneur de Paris, Lefèvre, ancien prévôt des marchands quittèrent Saint-Germain et, escortés des colonels de la garde bourgeoise, ils rentrèrent dans Paris où ils reprirent leurs fonctions² ».

Le 21 octobre, la Cour partit de Saint-Germain, escortée par Tu-

1. CASIMIR GAILHARDIN, *Histoire de Louis XIV*, tome 2, page 54.

2. *Idem*, page 58.

renne, et arriva le soir à Paris au milieu des acclamations universelles et s'installa au Louvre (de préférence au Palais Royal), moins accessible aux orages populaires.

Le 22 octobre, le roi y tint son lit de justice. Les deux Parlements de Paris et de Pontoise furent réunis à Paris ; une amnistie y fut enregistrée. La déclaration publiée le 24 octobre 1648, laquelle avait consacré le triomphe du Parlement, fut en fait considérée par le roi comme n'existant pas et partant n'ayant besoin d'être révoquée.

Le 23 janvier 1653, Turenne ramena Mazarin à Paris, où ce fut à qui rechercha sa faveur, même parmi ceux qui l'avaient le plus attaqué et poursuivi de leur haine !

Ce voyage, où Louis XIV avait couru tant de dangers et éprouvé tant de misères et qui avait duré un an et dix-neuf jours, avait été pour lui une leçon dont il sut profiter. Il éclaire et fait mieux comprendre la scène du 13 avril 1654 qui se passa au Parlement, scène que raconte Théophile Lavallée ¹.

« Un an après le retour de l'ordre et pendant que la guerre, « poussée avec vigueur, nécessitait des mesures de finances, tou- « jours ruineuses et vexatoires, le Parlement s'effraya de l'accroisse- « ment des dettes de l'état, et s'assembla pour délibérer sur l'enre- « gistrement de tant d'édits bursaux. Le jeune roi, instruit de cette « réunion, partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la « grand'Chambre, botté, éperonné, le fouet à la main : « Messieurs, « dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les Assemblées « du Parlement ; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc « qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait « enregistrer. Monsieur le premier président, je vous défends de « souffrir ces assemblées, et à pas un de vous les demander.

« Le Parlement se tut devant ce roi de 17 ans ; et pendant plus « d'un demi-siècle il ne s'éleva contre la royauté aucune opposition, « aucune plainte, aucun murmure, ni de la noblesse, ni du clergé, « ni du peuple ; il n'y eut plus pour elle que des adorateurs : l'Etat, « c'était le roi ! »

A. BOULÉ,

Magistrat en retraite.

Lignières (Cher), 3 Juillet 1913.

1. *Histoire des Français*, tome III, pages 168 et 169.